

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 03 FEVRIER 2009

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 27 janvier 2009, s'est réuni en séance publique le **MARDI 03 FEVRIER 2009 à 19 heures**, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Patrice PAGNY, Maire.

* * * * *

PRESENTS

Maire : M. PAGNY

Adjoint au Maire : MME BONNIN, M. GADAN, MME COPELAND, MME SERT, M. MICHEL (départ à 20 h 30 après le vote du point n°10), M. ROZOT, MME POLVORINOS-FERNANDEZ, M. GREE.

Conseillers municipaux : M. PEREIRA AFONSO DIREITO, M. THIOBANE, MME DEMAGNY, MME CLARY, MME TISSERAND, M. GAUDEFROY, M. ARCHIDEC, MME JOULAUD, M. BERNASCON, MME HADJAL (arrivée à 19 h 25 au cours du point n°1), M. GUILLERÉ, M. GIRARD, MME NEILZ, M. ALLAIN, MME MOKEDDEM, M. SIMIOT.

POUVOIRS

M. SANSON	à	M. GADAN
Mme BRISSON	à	Mme BONNIN
Mme LEROUX	à	M. GAUDEFROY
Mlle BARÉ	à	Mme POLVORINOS-FERNANDEZ
Mme RAGAIN	à	Mlle NIELZ
Mme LÉVESQUE	à	M. GIRARD

ABSENTE EXCUSEE

Mme JAL

ABSENT

M. MARENA

M. le Maire déclare ouverte, à 19 h 15, la séance du Conseil Municipal.

Il est procédé, conformément à l'article L.2121.15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein de l'assemblée.

Le Conseil Municipal nomme à l'unanimité M. ARCHIDEC, secrétaire de séance, fonctions qu'il accepte.

* * * * *

M. le Maire fait part à l'assemblée :

- de la situation des entrées au cinéma Le Cinq durant le 4^{ème} trimestre 2008, dans le cadre de la convention de partenariat avec la Ville,
- de l'attribution par la Région d'une subvention de 100 000 € pour l'acquisition par la Ville et l'installation de structures modulaires accueillant les Restos du Cœur sur le terrain situé 33 avenue de la République,
- du dépôt sur tables du compte-rendu du Conseil Communautaire de Marne-et-Gaudoire du 20 octobre 2008.

* * * *

Puis M. le Maire propose à l'assemblée d'aborder l'ordre du jour :

N°A Procès-verbal de la séance du 09 décembre 2008

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 09 décembre 2008, après prise en compte d'observations.

N°01 CONSEIL MUNICIPAL - Communication du Maire

Décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises dans le cadre de la délégation accordée à M. le Maire par délibération du 28 mars 2008, et dont il rend compte conformément à l'article L.2122-23 du CGCT :

MARCHES PUBLICS - (MARCHES A PROCEDURE ADAPTEE)

Culture

- Charles Vanel
 - **le 10 novembre 2008** un avenant n°1 au contrat n°171/2008 avec l'association "MORISSE ET COMPAGNIE" à 77280 OTHIS pour le remplacement du spectacle "Au delà des couleurs" par un autre intitulé "Mabo et Tolonyi". Les autres clauses du contrat restent inchangées. Rappel du coût : 3 047,60 € HT.
 - **le 24 novembre 2008** une convention de partenariat avec l'association "CULTURES DU CŒUR SEINE-ET-MARNE" à 77270 VILLEPARISIS pour l'accès à une programmation culturelle de qualité d'un public qui en reste habituellement exclu. Durée : 1 an.
 - **le 26 novembre 2008** une convention avec l'association "LA REGIE CULTURELLE LE MOUSTIER DE THORIGNY-SUR-MARNE" à 77404 THORIGNY-SUR-MARNE pour fixer les modalités financières du partenariat développé par les deux communes autour de l'accueil de deux spectacles. L'ensemble des dépenses et recettes est partagé à hauteur de 50 %.
 - **le 04 décembre 2008** un contrat de cession avec l'association "LES ORPAILLEURS" à 75005 PARIS pour la représentation du spectacle "Sicéfou" le 30 janvier 2009. Coût : 4 750,00 € HT. + un avenant n°1 concernant l'organisation d'actions de sensibilisation du public le 9 janvier au lycée Van Dongen et le 27 janvier à l'espace Charles Vanel. Coût : 289,10 € HT.
 - **le 08 décembre 2008** un contrat de cession avec l'association "CIE COUAC" à 77400 SAINT-THIBAUT-DES-VIGNES pour deux représentations du spectacle "L'absence" le 11 décembre 2008. Coût : 900,48 € HT.

- **le 05 janvier 2009** un contrat de cession avec l'association "COMPAGNIE DES SEAGIRLS" à 75003 PARIS pour une représentation du spectacle "Seagirls" le 08 février 2009. Coût : 5 500,00 €HT.
 - **le 12 janvier 2009** un contrat de cession avec l'association "LES ALLUMETTES ASSOCIEES" à 75018 PARIS pour une représentation du spectacle "Allô" de FELLAG le 13 février 2009. Coût : 3 400,00 €HT.
 - **le 19 janvier 2009** un contrat de cession avec l'association "THEATRE DE LA JACQUERIE" à 94800 VILLEJUIF pour une représentation du spectacle "La Fourmilière" le 21 mars 2009. Coût : 6 960,90 €HT.
- Médiathèque
- **le 26 novembre 2008** une convention avec "L'INSTITUT DU MONDE ARABE" à 75236 PARIS pour une exposition "La Littérature Arabe" du 16 janvier 2009 au 10 février 2009. Coût : 682,46 € HT.

Enfance

- **le 12 décembre 2008** un contrat avec l'association nationale "VVL VACANCES, VOYAGES, LOISIRS" à 94408 VITRY-SUR-SEINE pour une classe de découverte au centre d'accueil de Meandre (38) pour une classe de CM et de CLIS du 04 au 10 mai 2009. Coût : 18 847,70 € TTC.
- **le 12 décembre 2008** une convention avec "LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FOCEL DE SEINE-ET-MARNE" à 77008 MELUN pour une classe de découverte au centre d'accueil "Les Mouettes" à Saint-Michel Chef Chef (44) pour une classe de 33 élèves du 25 au 30 mai 2009. Coût : 322,00 € TTC / enfant.

Informatique

- **le 18 décembre 2008** un contrat avec la société "GEOSPHERE" à 21801 QUETIGNY pour la maintenance du logiciel Géoconcept et les modules d'import EDIGEO et DWG pour les services techniques. Coût : 2 646,00 € HT. Durée : 1 an, renouvelable 4 fois.
- **le 18 décembre 2008** un contrat avec la société "GEOSPHERE" à 21801 QUETIGNY pour assistance système du serveur. Coût : 434,00 € HT. Durée : 1 an, renouvelable 4 fois.
- **le 18 décembre 2008** un contrat avec la société "GEOSPHERE" à 21801 QUETIGNY pour la maintenance du logiciel Cartads pour le service de l'urbanisme. Coût : 1 809,00 € HT. Durée : 1 an, renouvelable 4 fois.
- **le 24 décembre 2008** un contrat avec "L'AGENCE FRANCAISE INFORMATIQUE" à 77260 SAMMERON pour la maintenance du logiciel PELEHAS Gestion de l'Habitat pour le service logement. Coût : 1 431,24 € HT. Durée : 1 an.
- **le 26 janvier 2009** un contrat avec la société "HEWLETT PACKARD" à 91247 LES ULIS pour la maintenance des serveurs de la Mairie. Coût : 3 624,00 € HT. Durée : 1 an.

Population

- **le 10 décembre 2008** un contrat avec la société "EXPONENS" à 78400 CHATOU pour une mission d'accompagnement au développement du commerce local. Coût : 7 000,00 € HT.

Services Techniques

- **le 16 décembre 2008** un contrat avec la société "GDF SUEZ" à 75008 PARIS pour la vente de gaz pour les ateliers municipaux. Coût : 147,00 € par mois. Durée : 1 an.

- **le 17 décembre 2008** un avenant à la convention de mise à disposition d'un véhicule avec la société "TRANSPORT EN LAURAGAIS – AUTO-CARS TESTE" à 31290 VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS, prolongeant la durée initiale de location de 1 mois, du 19 décembre 2008 au 15 janvier 2009. Les autres clauses restent inchangées. Rappel du coût : 825,00 € HT par mois.
- **le 18 décembre 2008** un contrat avec la société "LOCATION DES CARS MARIE" à 93600 AULNAY-SOUS-BOIS pour la location d'un véhicule durant 3 mois. Coût : 2 700,00 € HT par mois.

SERVICES

- **le 1^{er} décembre 2008** un marché à bons de commande avec "ANDRE FOURNIER, architecte" à 75002 PARIS pour diverses missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Minimum : 10 000,00 € HT, Maximum : 80 000,00 € HT. Durée : 1 an.
- **le 18 décembre 2008** un marché de "régie publicitaire" avec la société "CMP SA" à 77183 CROISSY-BEAUBOURG pour une prestation de vente et réalisation d'espaces publicitaires (guide municipal intégrant l'annuaire des associations, plan de la ville, agenda de la ville, Courrier de Lagny). Durée : 1 an.
- **le 23 décembre 2008** un marché avec la société "SATAS" à 92111 CLICHY pour la location et la maintenance d'une machine à mise sous pli. Coût : 2 443,89 € HT par an. Durée : 5 ans.
- **le 05 janvier 2009** un avenant au marché n°95/2007 de nettoyage et curage de l'assainissement des bâtiments communaux avec la société "PIFFRET" à 77400 LAGNY-SUR-MARNE concernant le retrait d'un bâtiment (ancien CTM) et l'ajout d'un autre (nouveau CTM sis 166 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny). Coût : pas d'incidence financière.
- **le 05 janvier 2009** un avenant au marché n°108/2008 relatif à la mise en place d'une patinoire provisoire extérieure et d'un chalet d'accueil pour Noël 2008, avec la société "SYNERGLACE" à 68350 BRUNSTATT, concernant l'ajout de prestations (montage, démontage et transport compris d'une coursive et garde corps supplémentaires). Coût : 475,00 € HT.

TRAVAUX

- **le 02 décembre 2008** un marché à bons de commande avec la société "PARISIGN" à 93170 BAGNOLET pour des travaux de marquage routier dans les diverses voies communales et les bâtiments communaux. Minimum : 10 000,00 € HT, Maximum : 40 000,00 € HT. Durée : 1 an, renouvelable 2 fois.

FOURNITURES

- **le 12 décembre 2008** un marché avec la société "ETS HORTICOLES MAGUY" à 17610 CHANIERES pour la fourniture de jeunes plants d'annuelles. Coût : 3 920,33 € HT.
- **le 17 décembre 2008** un marché à bons de commande avec la société "MEDTRONIC FRANCE" à 92514 BOULOGNE BILLANCOURT pour la fourniture de défibrillateurs cardiaques automatiques. Minimum : 2 000 € TTC, Maximum : 10 000,00 € TTC. Durée : 1 an.
- **le 22 décembre 2008** un marché à bons de commande avec la société "GIBERT JOSEPH" à 75278 PARIS pour la fourniture de documents sonores musicaux d'occasion et neufs. Minimum : 5 800 € TTC, Maximum : 12 600,00 € TTC. Durée : 1 an, renouvelable 1 fois.
- Un marché à bons de commande d'approvisionnement en fournitures de bureau et en papier photocopie, décomposé en 2 lots, conclu :

le 1^{er} décembre 2008 avec :

Lot	Entreprise	Montant TTC
1 – fournitures de bureau	ALTER BURO DISTRIBUTION À 94537 ORLY	Mini : 6 500,00 € Maxi : 26 000,00 €

Et le 20 février 2007 avec :

Lot	Entreprise	Montant TTC
2 – fourniture de papier photocopie	INAPA FRANCE à 91813 CORBEIL ESSONNES	Mini : 7 500,00 € Maxi : 30 000,00 €

- Un marché à bons de commande de fournitures de livres et CD, DVD non scolaires pour la médiathèque, l'enfance et la jeunesse, décomposé en 8 lots, conclu :

le 1^{er} décembre 2008 avec :

Lot	Entreprise	Montant HT
6 – acquisition de documents sonores non musicaux (livres-CD et textes lus) jeunesse adulte	LIVRAPHONE A 75015 PARIS	Mini : 1 200,00 € Maxi : 1 700,00 €

le 02 décembre 2008 avec :

Lot	Entreprise	Montant HT
1 – acquisitions courantes générales adultes et jeunesse en choix sur place	ALIZE-SFL SAS à 93200 SAINT-DENIS	Mini : 7 500,00 € Maxi : 20 500,00 €
2 – acquisition d'ouvrages de fonds et de nouveautés adultes		Mini : 7 500,00 € Maxi : 20 100,00 €
3 – acquisition d'ouvrage de fonds et offices de nouveautés jeunesse	COLIBRIJE à 93100 MONTREUIL	Mini : 5 500,00 € Maxi : 14 200,00 €
5 – acquisition de DVD musicaux	ADAV à 75020 PARIS	Mini : 1 500,00 € Maxi : 3 000,00 €
7 – acquisitions rétrospectives de documents sonores musicaux (CD ou SACD)	GAM SAS à 74008 ANNECY	Mini : 2 000,00 € Maxi : 3 800,00 €

le 09 décembre 2008 avec :

Lot	Entreprise	Montant HT
4 – acquisition de beaux livres adultes épuisés ou de seconde main	EXPODIF COLLECTIVITES A 92400 COURBEVOIE	Mini : 950,00 € Maxi : 2 000,00 €

Le lot n°8 (acquisition en choix sur place de documents sonores musicaux neufs et d'occasion) est déclaré infructueux.

N°02 URBANISME – ZAC des Tanneurs – Traité de concession d'aménagement à la SEM "Aménagement 77" – Signature de l'avenant n°2

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer avec la SEM "Aménagement 77" l'avenant n°2 au traité de concession d'aménagement de la "ZAC multi sites des Tanneurs", qui renouvelle ce dernier pour une durée de deux années.

N°03 AFFAIRES TECHNIQUES – Dotation Globale d'Equipement des Communes – Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de l'année 2009

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite de l'Etat la Dotation Globale d'Equipement 2009 au titre de travaux d'investissement dans les écoles, et de travaux de protection du patrimoine et d'aménagements divers.

N°04 MARCHES - Bâtiments communaux – Marché de nettoyage des locaux et des vitres

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les actes d'engagement et autorise M. le Maire à signer le marché de nettoyage des locaux et des vitres des bâtiments

communaux, avec les sociétés "SNNS" pour les lots n°1, 5 et 6, "SUN SERVICES" pour les lots n°2 et 3 et "PLANETE SERVICE" pour le lot n°4.

N°05 MARCHES – Marché public de service de transports terrestres de personnes

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer le marché public de transports terrestres de personnes avant l'engagement de la procédure de passation du marché au nom de la Ville et du Centre Communal d'Action Sociale, ce marché étant composé de 3 lots traités à bons de commande.

N°06 EVENEMENTIEL – CLSH dit "Le Soleil des Loisirs"

a) Actualisation des tarifs de location

Le Conseil Municipal abroge, à l'unanimité, la délibération n°24 du 12 décembre 2006 pour ce qui concerne les tarifs de location du "Soleil des Loisirs" et **approuve** l'actualisation de ces tarifs.

N°06 EVENEMENTIEL – CLSH dit "Le Soleil des Loisirs"

b) Actualisation de la convention d'occupation

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, abroge la délibération n°18 du 17 juin 2003, concernant le fonctionnement de la salle multi-activités dite "Le Soleil des Loisirs" et **approuve** la nouvelle convention d'occupation.

N°07 EVENEMENTIEL – Espace polyvalent "Le Totem"

a) Actualisation des tarifs de location du Totem et du coût des remises en état liées à son matériel ou à son entretien

A l'unanimité, le Conseil Municipal abroge la délibération n° 12 du 11 décembre 2007, concernant les tarifs de location des salles de réunions et des salles des fêtes de l'espace polyvalent "le Totem" et **fixe** les nouveaux tarifs de location.

N°07 EVENEMENTIEL – Espace polyvalent "Le Totem"

b) Actualisation des conventions d'occupation

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les deux conventions d'occupation du Totem, l'une par les particuliers et les établissements commerciaux (à titre payant), et l'autre par les associations ou relative aux gratuités exceptionnelles accordées par M. le Maire.

N°08 AFFAIRES CULTURELLES – Musée Gatién-Bonnet – Demande de subventions

Le Conseil Municipal sollicite à l'unanimité les subventions de l'Etat, du Conseil Régional d'Ile-de-France et du Conseil Général de Seine-et-Marne, pour soutenir les actions culturelles du musée municipal Gatién-Bonnet.

N°09 AFFAIRES CULTURELLES – Musée Gatién-Bonnet – Tarifs – Ateliers l'Enfance de l'Art

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe les tarifs des ateliers d'arts plastiques qui seront menés par les intervenants de l'association l'Enfance de l'art au Musée Gatién-Bonnet.

N°10 AFFAIRES GENERALES – Cimetière – Revalorisation des vacations funéraires

A l'unanimité, le Conseil Municipal revalorise le taux unitaire des vacations funéraires dues aux agents de la Police Nationale.

N°11 QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire répond ensuite aux questions écrites du groupe "Lagny Avenir", et du groupe "Mieux vivre ensemble à Lagny-sur-Marne".

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, M. le Maire lève la séance à 21 h 00 après avoir invité les Conseillers Municipaux à une commission plénière le mardi 10 février à 19h00 et à la prochaine séance du Conseil Municipal prévue le mardi 17 mars à 19h00.

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE,

Patrice PAGNY